



Sécurité terrain extérieur

Par **ladymimie**, le **31/08/2010** à **22:00**

Bonjour,

quand j'ai emménagé les extérieurs de la maison que je loue n'étaient pas terminés un an après rien n'a été fait je n'ai toujours pas de pelouse et le terrain n'est pas sécurisé, un mur en parpaing me sépare du voisin il dépasse de moins de 10 cm de mon côté et plus d'un mètre de l'autre c'est très dangereux pour mes enfants il y a des pierres de l'autre côté! je voudrais savoir si je peux obliger mon propriétaire à faire quelque chose pour éviter que mes enfants ne tombent?

quels sont les devoirs du propriétaire pour la sécurité?

j'ai le même problème pour la terrasse

je ne peux donc pas profiter du terrain extérieur

merci pour votre réponse